



LETTRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Objet: Péril imminent et grave

Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Ce samedi 18 avril 2026 à midi le centre pénitentiaire compte 1583 détenus dans ses murs.

Le centre de détention 498 détenus, le centre de semi-liberté 60 et la Structure d'Accompagnement à la Sortie 55 détenus.

Ces 3 structures sont quasiment occupées à 100 % et la gestion de la population pénale devient de plus en plus difficile, éreintant les personnels.

Quant à la maison d'arrêt, on recense 970 détenus dont 903 hommes en détention classique pour 450 places théoriques initialement.

Soit un taux d'occupation de 200 % et plus de 250 matelas au sol.

Par ailleurs, parmi les détenus, des personnes écrouées nécessitent un encellulement individuel et je vous laisse imaginer les difficultés quotidiennes pour trouver où rajouter un matelas au sol et les conditions de détention pour la population pénale et les conditions de travail pour les personnels.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires si vous n'êtes pas comptables de la situation actuelle il est de votre devoir d'élus de la République d'agir.

Si nous entendons des annonces et voyons une extension du parc immobilier l'urgence est aujourd'hui et maintenant, et pas dans 6 mois, un an ou 10 ans.

Si depuis la réforme statutaire et indemnitaire nous parvenons à recruter de nouveaux professionnels après des années de déshérence aujourd'hui les conditions de travail risquent de faire perdre de l'attractivité à notre profession et conduire nos collègues et partenaires à l'épuisement professionnel.

Mesdames et Messieurs, les Représentants du peuple doivent assumer aujourd'hui, avant que les établissements pénitentiaires et les personnels et partenaires n'explorent, et prendre des décisions fortes.

Quid des bracelets électroniques inutilisés, quid de mesures équivalentes à celles prises lors du covid ?...

Les risques sont avérés et imminents et les personnels ne peuvent plus attendre un horizon meilleur.

Nous tenant à votre disposition le syndicat local FO Justice du CP de Nantes sera au côté des personnels unis si vous, nos élus, ne vous mobilisez pas.

Avec mes respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Mesdames et messieurs les parlementaires , l'expression de ma plus profonde considération.

SLP FO Justice CP Nantes
Le : 18 /04/2026

